

Le 6, vers neuf heures du matin, le canon se fit entendre et nous fûmes attaqués par les têtes de colonne de la première armée qui avaient passé les ponts de la Sarre. Je fis à l'instant même parvenir une première dépêche à M. le maréchal pour l'en prévenir, comme c'était mon devoir.

Le 2<sup>e</sup> corps a dû lutter seul pendant toute cette journée, et, le soir, j'ai dû ordonner la retraite lorsque j'ai vu que nous étions tournés, sur notre gauche, par la 13<sup>e</sup> division allemande, qui venait par la route de Sarrelouis.

Ma retraite, je l'ai faite par les hauteurs ; mais, avant d'en parler, je dois dire ce qui avait eu lieu en fait de communication de ma part aux généraux de division du 3<sup>e</sup> corps, auxquels M. le maréchal avait donné des ordres.

Le général Montaudon, qui était à Sarreguemines, avait été prévenu par un ordre du maréchal de se porter vers moi à un point nommé Grossbliederstroff.

Je supposai qu'arrivé là il serait à ma disposition et que je pourrais parfaitement le faire venir jusqu'à moi. Lorsque j'eus reçu de M. le maréchal l'avis qu'il avait donné un ordre dans ce sens au général Montaudon, je télégraphiai au général pour lui dire : « Si vous avez reçu l'ordre du maréchal de venir à moi, activez la marche. » Et, en même temps, j'envoyai un officier d'état-major. Voilà l'unique communication que j'ai eue avec cette division.

Avec la division du général Metman, qui était à Béning, à sept kilomètres à peu près en arrière de moi, j'eus aussi une communication que voici : vers quatre heures ou quatre heures un quart, prévenu que cette division devait aussi, par ordre du maréchal, s'approcher de moi, je télégraphiai au général dans les termes suivants : « Si le général Metman est encore à Béning, qu'il vienne immédiatement à Forbach. »

Il était quatre heures et demie à peu près. Je ne sais pas à quelle heure est arrivée cette dépêche, je n'en ai pas eu de nouvelles, et lorsque, la nuit venue, je dus me mettre en retraite, je n'avais encore reçu de communications ni de l'une ni de l'autre de ces divisions.

Quant à la troisième, celle qui était à Puttrelange, sous les ordres du général de Castagny, je n'ai eu aucune relation avec elle. J'ai su seulement par une communication du maréchal que le général de Castagny avait ordre de marcher vers moi et de me joindre. Mais cette communication-là arriva assez tard, et, lorsque la retraite s'effectua, je n'avais encore eu de relations avec aucune de ces trois divisions.

M. LE PRÉSIDENT. — Avez-vous pu informer de votre mouvement de retraite les divisions et les brigades du 3<sup>e</sup> corps que vous saviez avoir été mises en route pour vous soutenir ?

M. LE GÉNÉRAL FROSSARD. — Non, monsieur le président, et c'est précisément ce point que je voulais toucher devant le Conseil, dans ma première déposition, lorsque j'ai demandé à parler sur la question de Forbach.

Est-ce que je savais où étaient ces divisions ? La nuit était tout à fait venue ; je n'avais reçu d'elles aucune communication. Je pensais qu'elles étaient en arrière de moi, qu'elles marchaient peut-être vers moi ; mais où se trouvaient-elles ? Je l'ignorais absolument ! Pouvais-je leur envoyer des officiers ? Mais tous mes officiers étaient exténués à la suite du combat que nous avons livré le matin.

Quand on sort de chez soi, on peut laisser l'indication du lieu où l'on va ; mais, quand on évacue un endroit que l'ennemi va peut-être occuper derrière vous, on ne peut pas laisser son adresse.

Voilà pourquoi j'ai été si sensible à ce que j'ai trouvé dans le rapport à ce propos.

M. LE PRÉSIDENT. — Général, nous n'avons pas à discuter le rapport.

La question qui vous a été posée était celle de savoir si vous avez pu informer de votre mouvement de retraite les divisions qui étaient derrière vous. Le Conseil a entendu les raisons pour lesquelles vous n'avez pas pu les prévenir.



LE GÉNÉRAL FROSSARD.

M. LE GÉNÉRAL FROSSARD. — Je ne savais où prendre ces divisions. J'avais télégraphié pour inviter les divisions du 3<sup>e</sup> corps à venir directement à moi.

M. LE GÉNÉRAL DE CHABAUD-LATOURE. — N'avez-vous pas reçu, le 5 au soir, une dépêche envoyée par le général de Castagny, portée par un gendarme, et dans laquelle il vous disait qu'il était en arrière de vous et vous demandait si vous aviez quelque instruction à lui donner ?



M. LE GÉNÉRAL FROSSARD. — Oh ! du tout ; je sais que cela a été dit, mais c'est l'erreur la plus complète.

M. LE PRÉSIDENT. — Ce message ne vous est pas parvenu ?

M. LE GÉNÉRAL FROSSARD. — Non, monsieur le président.

M<sup>e</sup> LACHAUD. — Je voudrais adresser deux questions à M. le commandant Guioth.

Voici la première :

Se souvient-il des renseignements qu'il aurait donnés, le 18 au matin, à M. le maréchal Bazaine ?

M. LE COMMANDANT GUIOTH. — Le 18 au matin j'ai été envoyé au 2<sup>e</sup> et au 3<sup>e</sup> corps pour savoir si le ravitaillement de ces corps en munitions et en vivres était terminé.

J'ai trouvé M. le maréchal Le Bœuf à cheval et donnant des ordres pour le placement de ses troupes ; il m'a fait connaître, au point de vue des munitions et des vivres, que son ravitaillement avait été gêné par l'étroitesse du chemin de Lessy, et qu'il avait à peine des vivres pour la journée ; son ravitaillement en munitions était à peu près complet. M. le maréchal Le Bœuf m'a chargé de dire à M. le maréchal Bazaine qu'il faisait avancer son corps d'armée par échelons de façon à occuper le bois des Génivaux, qui s'étendait devant son front ; et que l'ennemi se déployait devant lui, en s'étendant vers notre droite.

Je parcourus les lignes du 3<sup>e</sup> et du 2<sup>e</sup> corps ; sur le front de ces lignes, je constatai qu'on s'occupait de creuser des tranchées-abris, et de construire des masques pour les batteries.

Je trouvai M. le général Frossard à son quartier général de Châtel-Saint-Germain. Après avoir fait une critique très-juste de la position occupée par l'armée, critique qui, malheureusement, a été confirmée le soir, le général Frossard me chargea de dire à M. le maréchal Bazaine que son corps avait beaucoup souffert et que, dans le cas où une affaire sérieuse aurait lieu ce jour-là, les officiers du 2<sup>e</sup> corps — particulièrement dans la 2<sup>e</sup> division, qui avait été très-éprouvée — n'étaient pas certains de la solidité de leurs hommes.

Au point de vue des munitions et des vivres, le chef d'état-major m'annonça que les munitions de l'infanterie étaient à peu près suffisantes, que les munitions d'artillerie étaient loin d'être complètes, qu'on avait pour la journée des vivres de campagne, qu'on attendait encore le pain et le biscuit, enfin qu'on ne manquait pas de viande, mais que, comme le 2<sup>e</sup> corps avait perdu ses ustensiles de campement, on était dans l'impossibilité de la faire cuire.

La situation de ce corps était donc assez fâcheuse ; j'eus l'honneur de rendre compte au maréchal des différentes observations qui m'avaient été faites au point de vue des positions. M. le maréchal Bazaine me fit observer que ces positions étaient très-bonnes, et que le commandant du 2<sup>e</sup> corps n'avait pas à se plaindre de la sienne. En effet, la position de Rozérieulles était très-forte par elle-même. J'oubliai de dire que le général Frossard s'était plaint d'avoir la vallée de Châtel, qui se trouvait derrière lui, encombrée par la cavalerie de réserve et avait demandé que cette cavalerie fût reportée à Moulins. Je soumis cette demande au maréchal, qui m'envoya au chef d'état-major pour m'expliquer avec lui au sujet de ce changement de campement et du nouvel emplacement qu'on pouvait assigner à cette cavalerie.

Voilà les renseignements que j'ai apportés le matin.

M<sup>e</sup> LACHAUD. — Le témoin a répondu implicitement à la deuxième question que j'avais à lui poser, je n'en ai pas d'autre à lui faire.

*L'audience est suspendue.*

M<sup>e</sup> LACHAUD. — Je prierais monsieur le président de vouloir bien demander à M. le commandant Vanson si, le 8 août, il n'a pas été chargé de communications pour les 1<sup>er</sup> et 3<sup>e</sup> corps, si ces instructions émanaient de l'empereur ou du major-général et quelles étaient ces instructions ?

M. LE COMMANDANT VANSON. — Le 7 août, j'ai reçu l'ordre du major-général de partir de Metz et de me rendre à Phalsbourg pour faire diriger de là, sur le camp de Châlons, tous les isolés qui pouvaient s'y trouver ; après les avoir formés en détachements, je devais les diriger sur le camp de Châlons. En arrivant à Sarrebourg, où se trouvait M. le maréchal de Mac-Mahon, je me suis rendu auprès de lui pour prendre ses ordres. Il me dit qu'il n'y avait pas lieu d'aller à Phalsbourg, attendu que tous les isolés étaient revenus à Sarrebourg.

Je vis aussi le général de Failly, et il fut convenu que je débarrasserais les 1<sup>er</sup> et 3<sup>e</sup> corps de tous les hommes démontés ou blessés qui n'étaient pas en état de suivre le mouvement.

Les voitures que j'avais demandées, en passant à Nancy, n'arrivant pas, je partis dans la nuit pour les aller chercher. A mon arrivée à Nancy, je m'occupais de presser l'envoi de plusieurs trains à Sarrebourg ; certains sont revenus dans la matinée du 9, ramenant des isolés que je dirigeai immédiatement sur Châlons.

Je dois dire que je n'avais été chargé d'aucun ordre pour le maréchal de Mac-Mahon ni pour le général de Failly, parce qu'on ne supposait pas que je les verrais.

M<sup>e</sup> LACHAUD. — Le commandant Vanson a-t-il eu communication d'une dépêche qui lui a été envoyée ?

R. Non.

M<sup>e</sup> LACHAUD. — En voici le texte :

*Extrait du registre des dépêches télégraphiques.*

« 8 août.

« Oui, prenez les mesures nécessaires pour diriger sur Toul tous les écloppés qui sont à Sarrebourg. Pendant qu'ils reposeront, on les réarmera.

« Que la retraite soit continuée par le maréchal de Mac-Mahon et par le général de Failly dans la direction qui est suivie en ce moment.

« Mais les troupes des deux corps Mac-Mahon et de Failly ne devront pas dépasser Nancy, sans ordre de l'empereur. »

Cette dépêche, datée du 8 août, est adressée au maréchal de Mac-Mahon, au général de Failly et au commandant Vanson.

M. LE PRÉSIDENT. — Seulement, la partie concernant le commandant Vanson ne s'appliquait qu'aux écloppés et aux isolés ; l'autre partie concernait deux commandants de corps d'armée. M. le défenseur désire savoir si le témoin a eu connaissance de cette dépêche.

M<sup>e</sup> LACHAUD. — M. le commandant de France n'a-t-il pas eu à remplir deux missions auprès du général de Failly, le 9 et le 10 août ? Quelles ont été ces missions ?

M. LE COMMANDANT DE FRANCE. — J'ai été deux fois en mission auprès du général de Failly. La première fois, le 9 août, je fus chargé de lui porter une dépêche qui ordonnait au général de se diriger vers Nancy. Je lui ai remis cette dépêche à Richecourt-le-Château, où était établi son bivouac. Je suis rentré à Metz et j'ai fait mon rapport au major-général.



Dans la matinée du lendemain, l'empereur me fit appeler, et, après avoir entendu mes explications, il me dit qu'il venait de donner ordre, par dépêche télégraphique, au général de Failly, de venir à Metz, et il me chargea d'aller lui porter les explications verbales suivantes : « L'empereur autorise le général de Failly à se diriger sur Metz, en prenant la route de Toul, au lieu de suivre la route directe par Nancy et Pont-à-Mousson. » Je rencontrai le général de Failly à Lunéville, le soir à dix heures. Sur les explications que je lui apportai, il modifia son itinéraire et me dit qu'il allait prendre par Mirecourt et Neufchâteau, afin de se diriger sur Metz, ainsi que le prescrivait la dépêche télégraphique de l'empereur.

La seconde mission que j'ai eu à remplir a consisté à me rendre à Lunéville, pour rassembler les isolés et les diriger sur Châlons. Je suis reparti dans la nuit du 11 au 12, et je suis arrivé à Metz le 12 vers cinq heures du matin.

M<sup>e</sup> LACHAUD. — Le 16 août, M. le commandant de France n'a-t-il pas été envoyé par M. le maréchal Bazaine vers les 2<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> corps? Quelles réponses a-t-il reçues au sujet des vivres?

M. LE COMMANDANT DE FRANCE. — Le 16 août, je reçus l'ordre de me rendre auprès des commandants des 2<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> corps pour avoir des renseignements sur les positions de l'ennemi et savoir quelle était leur situation en vivres. Je me rendis auprès du maréchal Canrobert et du général Frossard; ils me donnèrent les renseignements suivants que je reportai à M. le maréchal Bazaine : le 2<sup>e</sup> corps n'a pas de vivres pour la journée du 16, il a très-peu de biscuit, pas de riz, pas de sucre, pas de café. Pour le 6<sup>e</sup> corps, les renseignements étaient à peu près identiques; il n'y avait que du riz pour la journée du 17, et à peine de quoi faire une distribution de biscuit. En apprenant cela, le maréchal, qui était à la maison de poste, témoigna un vif mécontentement et il me chargea de porter ces informations à l'intendant de Préval, qui était à Gravelotte.

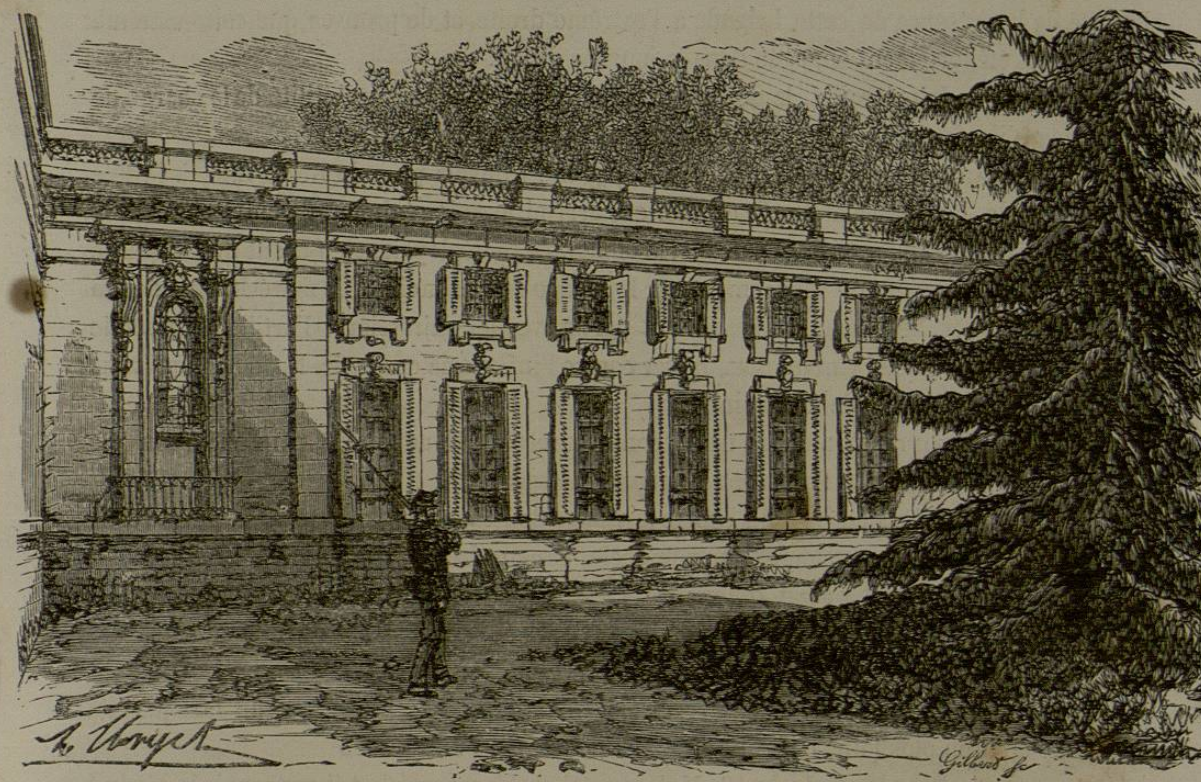
Le général de division Duplessis est interrogé par M<sup>e</sup> Lachaud sur ce point : le maréchal Bazaine ne s'est-il pas occupé, le 12 août, à rectifier l'emplacement des troupes? Le témoin borne sa déposition à répondre affirmativement.

M<sup>e</sup> LACHAUD. — M. le général de Forton a livré le combat du 15 à Puxieux. Quelles sont les causes qui lui ont fait évacuer la position de Mars-la-Tour?

M. LE GÉNÉRAL DE FORTON. — Pendant la nuit du 14 au 15, j'avais appris par des gendarmes qui évacuaient Mars-la-Tour et par des habitants de différents villages qu'une assez grande quantité d'artillerie avait passé à Chambley, qui est en avant, vers le sud-est de Mars-la-Tour. Cette artillerie, évidemment, n'avait pas passé seule. J'allais donc très-prudemment. Lorsque je fus arrivé à un point d'où l'on pouvait découvrir le terrain au loin, je vis ce terrain tout couvert de Prussiens. J'envoyai alors un escadron en avant et deux autres à gauche, le tout sous la direction du prince Murat, qui commandait la brigade. Ces détachements battirent tout le terrain entre Puxieux et Mars-la-Tour, puis il se portèrent au delà de Puxieux en passant en arrière de Chambley; ils rencontrèrent partout des ennemis qui se retiraient; il ne restait que les gros bois d'où on continuait à envoyer des balles à la cavalerie lorsqu'elle s'approchait de trop près.

Au moment où le prince Murat faisait sa retraite vers Mars-la-Tour avec ses escadrons, il fut suivi par deux batteries prussiennes et par deux escadrons de hussards et de uhlans. Une fois sa brigade ralliée, j'envoyai le commandant Lambert prévenir le général Frossard, commandant du 2<sup>e</sup> corps, qui arrivait à Gravelotte quand je commençais à en partir.

Aussitôt que je fus prévenu que le général était là, j'allai lui parler; je lui montrai le pays, et je lui dis que la reconnaissance de dragons avait rencontré des ennemis de tous les côtés. Il me répondit qu'il avait ordre de ne pas pousser jusqu'à Mars-la-Tour, qu'il croyait, comme moi, que ma division, à Mars-la-Tour, était très-exposée à être coupée, qu'il avait l'ordre de se tenir à Rezonville et de placer sa cavalerie à Vionville. Je passai le reste de la journée à Mars-la-Tour; mais, vers le soir, je me rabattis pour me rapprocher du général



TRIANON SOUS BOIS. — Maison occupée par le maréchal BAZAINE.

Frossard, à Vionville. Je crois que, si j'étais resté à Mars-la-Tour avec ma seule division, j'aurais été coupé et que le lendemain matin, à neuf heures et demie, je n'aurais pas pu rejoindre le 2<sup>e</sup> corps.

Le capitaine LEPLUS, qui vient déposer ensuite, est l'officier qui a été envoyé par le général de Forton au général Frossard, pour le prévenir que l'ennemi se montrait en force du côté de Mars-la-Tour; il confirme les paroles du général de Forton.

M<sup>e</sup> LACHAUD. — C'est la brigade du général de France qui a accompagné l'empereur jusqu'à Étain. Je voudrais demander au général quels sont les motifs qui ne lui ont pas permis de rejoindre sa division.

M. LE GÉNÉRAL DE FRANCE. — J'ai accompagné l'empereur avec ma brigade jusqu'à son